

Modification n° 08.82: Commune de ENGIS – Rues Thier d'Olne et de Vignette à Hermalle-sous-Huy

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 03/06/2025

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : Meuse aval – 35/49

Commune : ENGIS

OAA : AIDE

Numéro de modification (Code SPGE) : 08.82

Intitulé : Modification n° 08.82: Commune de ENGIS – Rues Thier d'Olne et de Vignette à Hermalle-sous-Huy

DESCRIPTION

Explications	<p>La demande de porte sur les rues Thier d'Olne et de Vignette à Hermalle-sous-Huy, sur le territoire communal d'Engis, actuellement reprises en régime d'assainissement collectif.</p> <p>La pose d'égouts dans la rue Thier d'Olne est compliquée et dangereuse pour la stabilité de certaines habitations existantes et une partie des habitations du haut de la rue seraient difficilement raccordables.</p> <p>La rue de Vignette est une voirie privée, la pose d'un égout ne peut donc pas y être prévue par la commune.</p> <p>Il est donc proposé de réorienter la zone vers le régime d'assainissement autonome.</p> <p>Sont également incluses dans la demande de réorientation, deux habitations situées le long de la route de Yernée, celles-ci disposant d'un SEI.</p>		
Superficie concernée	5,3 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	+/-55 EH	0 EH	
Assainissement autonome	0 EH	+/-55 EH	
Assainissement transitoire	0 EH	0 EH	
	Charge totale à terme		+/-55 EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
/		/		/		/	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	MV12R – Etat physico-chimique 2023 : Bon MV35R-AV – Etat physico-chimique 2023 : Bon
Natura 2000 (rayon de 500 m)	BE33012 - Affluents de la Meuse entre Huy et Flémalle
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	Faible

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

